



## *3<sup>ème</sup> Découverte Professionnelle*

### *Option DP3*

- L'élève n'envisage plus une seconde générale pour 2 raisons :
  - soit son niveau n'est pas suffisant
  - soit il est motivé pour rentrer dans le monde professionnelIl se dirige alors vers une seconde professionnelle ou un CAP.
- L'obtention du DNB (et donc du socle commun) est le premier objectif de l'année, le second étant de trouver l'orientation qui convient par le biais des stages en entreprise et des mini-stages en lycée professionnel.
- Une classe uniquement avec des élèves ayant pris l'option DP3 (dans la mesure du possible). La seconde langue Allemand est fortement déconseillée (pas d'allemand en LV2 dans les lycées professionnels aux alentours), les options latin et grec ne peuvent pas être prises.
- 4 semaines de stages obligatoires en entreprise, fixées par un calendrier, (+ 1 semaine facultative en cas de besoin, décision prise par l'établissement) : les parents et l'élève doivent trouver ces stages par leurs propres moyens (le premier stage doit être finalisé pour la rentrée).
- Des mini-stages d'une journée dans des lycées professionnels. Ces mini-stages permettent de découvrir les filières de l'enseignement professionnel et le fonctionnement de ces structures.
- 1 séance dédoublée par semaine pour le suivi (10 élèves par groupe) : rédaction des rapports de stage, recherches documentées, intervenants extérieurs, visites d'entreprise ...
- Mme Bacle est le professeur référent des dispositifs par alternance au Collège, elle assurera la séance de suivi et sera naturellement le professeur principal de la classe DP3. Il est possible de prendre rendez-vous avec elle pour de plus amples informations.
- Le conseil de classe décide de la validation de l'inscription dans cette option.